

budget 2006

de la Ville de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec
Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00**

Le dossier de presse est disponible sur internet sous www.lausanne.ch/budget2006

Lausanne, le 29 septembre 2005



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

un budget proche de l'équilibre

La Municipalité de Lausanne est très satisfaite de pouvoir présenter un budget de fonctionnement proche de l'équilibre pour 2006 et un autofinancement des investissements à hauteur de 82.6%. En comparaison du budget de fonctionnement 2005, celui de 2006 affiche une amélioration nette d'environ 38 millions de francs.

Cette évolution favorable résulte, notamment, de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2006 de la nouvelle Loi sur les péréquations intercommunales (LPI) pour environ 26 millions de francs, de la poursuite du programme interne de recherches d'économies "Prestations 2004" pour environ 11 millions de francs, ainsi qu'un rendement accru des recettes fiscales pour quelque 10 millions de francs. En sens opposé, la Municipalité relève que deux secteurs en particulier, à savoir la petite enfance et la sécurité, se voient attribuer des moyens supplémentaires, lesquels compensent partiellement les améliorations précitées. De plus, l'entrée en fonction de l'usine Tridel (environ 5 millions) et la deuxième tranche patronale de l'assainissement de la Caisse de pensions (environ 3 millions) pèsent également négativement.

Les chiffres inscrits au budget 2006, tant pour la péréquation que pour le remboursement des charges excessives (transports et forêts) et pour la facture sociale, résultent des dernières simulations établies par l'Etat de Vaud à partir des chiffres comptables les plus récents. Dès lors que les chiffres finaux seront calculés sur la base des comptes de l'année 2006, il faudra attendre le milieu de l'année 2007 pour connaître l'impact exact de l'introduction du nouveau système péréquatif.

Par ailleurs, en application de la récente Loi sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF) et de la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), les frais de fonctionnement des organes chargés d'appliquer la LASV, nécessaires à la délivrance des prestations prévues par cette loi, sont imputés à la facture sociale. En d'autres termes, le coût des unités du service social de Lausanne, qui relèvent d'un centre social régional standard, est en principe remboursé par l'Etat de Vaud.

Il y a lieu de relever, en outre, que l'analyse interne du fonctionnement des services communaux s'est poursuivie et de nombreuses propositions d'améliorations ont été examinées. Tandis que le gain net apporté par cette opération était évalué à 6.5 millions au budget 2005, c'est une diminution complémentaire des coûts nets d'environ 11 millions de francs qui est constatée au budget 2006. D'autres améliorations interviendront encore en 2007 et en 2008.

Pour terminer, la Municipalité précise que quelques projets, en cours de réflexion au niveau cantonal, n'ont pas été intégrés au budget 2006, dès lors qu'ils nécessitaient encore des prises de décision par le Grand Conseil. Citons, notamment, le projet de Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAC), le nouveau report de charges cantonales sur les communes souhaité par le Conseil d'Etat et la réalisation du projet "Police 2000".

La Municipalité de Lausanne

Lausanne, le 29 septembre 2005

présentation chiffrée

Compte de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2006 se résume comme suit :

COMPTES 2004	BUDGET 2005 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2006	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS
1'386'309'291.96	1'397'384'100	Total des charges	1'477'762'700	80'378'600
1'348'250'382.87	1'355'023'900	Total des revenus		1'473'544'900
38'058'909.09	42'360'200	Excédent de charges		4'217'800
				-38'142'400

Le compte de fonctionnement par nature de charges et de revenus est présenté en annexe.

Il fait apparaître **un excédent des charges de 4.2 millions de francs**. Ce résultat, qui est le meilleur présenté depuis de très nombreuses années au niveau du budget, est en amélioration de quelque 38 millions de francs par rapport au budget précédent, et d'environ 34 millions de francs en regard des comptes de 2004, lesquels avaient bouclé avec un excédent de charges de 38.1 millions de francs.

Compte des investissements

Il se résume comme suit :

COMPTES 2004	BUDGET 2005 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2006	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES
107'624'305.73	129'987'500	Total des dépenses	136'537'700	6'550'200
14'595'206.42	5'530'000	Total des recettes		8'886'000
93'029'099.31	124'457'500	Investissements nets		127'651'700
				3'194'200

Les dépenses brutes d'investissement du patrimoine administratif sont fixées à 136.5 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 5.2 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissement, évaluées à 8.9 millions, les dépenses nettes d'investissement planifiées pour 2006 atteignent 127.6 millions.

Financement

En voici le détail :

COMPTES 2004	BUDGET 2005 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2006	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
<u>FINANCEMENT</u>				
-93'029'099.31	-124'457'500	Investissements nets	127'651'700	3'194'200
104'360'119.65	107'131'100	* Amortissements		2'537'500
-4'515'056.49	3'401'400	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	13'800	-3'415'200
-38'058'909.09	-42'360'200	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	4'217'800	-38'142'400
-31'242'945.24	-56'285'200	Insuffisance d'autofinancement	22'214'700	-34'070'500
61'786'154.07	68'172'300	* Autofinancement	105'437'000	37'264'700

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 105.4 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 22.2 millions par le recours à l'emprunt. A cela s'ajoutent les investissements du patrimoine financier, estimés à 2 millions de francs.

Annexe : récapitulation des charges et des revenus par nature

récapitulation des charges et des revenus par nature

	Budget 2006	Budget 2005	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'477'762'700	1'397'384'100	80'378'600	5.75
30 Charges de personnel	451'872'100	436'298'600	15'573'500	3.57
31 Biens, services et marchandises	397'930'500	383'718'300	14'212'200	3.70
32 Intérêts passifs	75'560'000	79'646'000	-4'086'000	-5.13
33 Amortissements	116'265'100	113'857'800	2'407'300	2.11
35 Dédommagements à des collectivités publiques	135'852'000	89'024'500	46'827'500	52.60
36 Subventions accordées	75'678'200	74'331'600	1'346'600	1.81
38 Attributions aux réserves	6'591'800	6'079'200	512'600	8.43
39 Imputations internes	218'013'000	214'428'100	3'584'900	1.67
4 Revenus	1'473'544'900	1'355'023'900	118'521'000	8.75
40 Impôts	402'220'000	392'250'000	9'970'000	2.54
41 Patentes, concessions	2'122'000	1'921'000	201'000	10.46
42 Revenus des biens	62'215'400	62'093'800	121'600	0.20
43 Taxes, ventes et prestations facturées	628'244'300	615'360'600	12'883'700	2.09
44 Part à des recettes sans affectation	2'500'000	3'000'000	-500'000	-16.67
45 Dédommagements de collectivités publiques	149'836'100	61'696'500	88'139'600	142.86
46 Subventions acquises	1'788'500	1'596'100	192'400	12.05
48 Prélèvements sur les réserves	6'605'600	2'677'800	3'927'800	146.68
49 Imputations internes	218'013'000	214'428'100	3'584'900	1.67
RESULTAT				
Excédent de charges	4'217'800	42'360'200	-38'142'400	-90.04